



Déclaration de la CGT CSE Central du 2 juillet 2026



À ce jour, France Télévisions n'a toujours ni contrat d'objectifs et de moyens, ni plan stratégique. Nos tutelles n'ont toujours pas clarifié ce qu'elles attendaient de notre entreprise. La seule évidence, c'est l'étranglement financier que nous subissons et les économies, violentes, qui touchent la plupart des secteurs de l'entreprise et affectent le moral des troupes.

La direction a fait le choix de restaurer l'équilibre financier de l'entreprise en une seule année. Cette décision impose aux équipes des efforts sans précédent. Mais ce choix n'est pas neutre. Il produit déjà des effets très concrets : il abîme nos grilles de programmes, fragilise notre capacité de production, met sous tension les collectifs de travail et menace, au bout du compte, l'exercice même de nos missions de service public. Le 30 juin l'émission VU a tiré sa révérence. On pensait que Canal + avait eu sa peau il y a dix ans, ce sera peut-être finalement France Télévisions.

Cette suppression est emblématique de la période et nous demandons à la direction de revenir sur sa décision. La CGT le dit clairement : on ne peut pas prétendre défendre le service public tout en organisant son affaiblissement. On ne peut pas demander toujours plus aux salariés, avec moins de moyens, moins de temps, moins d'effectifs et moins de visibilité. Ce n'est pas une trajectoire de redressement : c'est une trajectoire de dégradation. L'État est responsable des choix de coupes budgétaires mais la direction est coupable de les appliquer.

Dans ce contexte, l'accélération actuelle sur l'intelligence artificielle nous inquiète fortement. Non pas parce que nous refuserions par principe toute évolution technologique. Les salariés de France Télévisions ont toujours su s'adapter aux transformations des métiers, des outils et des usages. Mais nous refusons que l'IA devienne le prétexte à une nouvelle vague de suppressions d'emplois, de restructurations silencieuses, de détérioration des conditions de travail et de remise en cause des savoir-faire professionnels.

Les projets IA présentés montrent que l'entreprise n'en est plus au stade de simples expérimentations isolées. Elle construit progressivement une architecture commune destinée à accueillir un nombre croissant de cas d'usages. Des plateformes comme Alix IA, appelée à assurer la gouvernance des modèles de langage et des agents, MediaGen, qui devient un point d'accès unifié aux outils d'intelligence artificielle générative et MediaEnrich dessinent une stratégie beaucoup plus structurée.

Cette évolution est majeure. Elle signifie que les projets métiers vont désormais pouvoir s'adosser à une infrastructure commune, avec une capacité de déploiement beaucoup plus rapide. Et avec l'émergence de l'IA agentique nous ne parlons plus seulement d'outils

capables d'assister ponctuellement un salarié dans une tâche donnée, nous parlons de systèmes capables d'enchaîner plusieurs opérations pour atteindre un objectif. Aujourd'hui, cela concerne la résolution d'incidents d'informatique ou le codage, demain, cela pourrait concerner de nombreux processus éditoriaux, techniques, administratifs voire artistiques.

C'est précisément pour cette raison que les représentants du personnel doivent avoir leur mot à dire. Les choix qui se préparent ne sont pas de simples choix techniques. Ce sont des choix d'organisation du travail, des choix d'emploi, des choix de compétences, des choix de responsabilité et, au fond, des choix de société pour l'audiovisuel public.

Qui décide des usages ? Qui contrôle les résultats ? Qui garantit le maintien d'un contrôle humain réel ? Qui assume les responsabilités en cas d'erreur ? Comment préserve-t-on les compétences internes ? Comment l'entreprise fonctionne-t-elle en mode dégradé si ces systèmes deviennent indisponibles ? Comment évite-t-on que les gains de temps affichés se transforment, demain, en suppressions de postes ?

Ces questions ne peuvent pas être repoussées à plus tard. Elles doivent être posées maintenant.

Or, à ce stade, les impacts sur les métiers et sur l'emploi restent largement dans l'ombre. Quels métiers seront transformés ? Quels postes seront menacés ? Quelles compétences seront reconnues, accompagnées, renforcées ? Quels droits nouveaux pour les salariés confrontés à ces outils ? Bref quelle est la stratégie économique et sociale ? La direction s'honorerait, comme la MAIF l'a fait récemment, à s'engager à ce que l'IA ne supprime aucun emploi à France Télévisions.

Le CSE central n'a toujours pas été consulté sur les orientations stratégiques de l'entreprise, ni sur l'évolution de l'emploi en 2026. Cette situation est anormale. Elle n'est pas acceptable.

L'avenir de France Télévisions et de ses salariés ne peut pas se décider uniquement dans les comités de direction, les directions de projet ou les cabinets de conseil. Il concerne d'abord celles et ceux qui font vivre le service public chaque jour : les salariés, leurs métiers, leurs savoir-faire, leur engagement.

Nous demandons donc une information complète, une consultation loyale du CSE central et l'ouverture d'un véritable débat sur la stratégie de l'entreprise, ses conséquences sur l'emploi, sur l'utilisation de l'intelligence artificielle et sur les moyens nécessaires à l'accomplissement de nos missions de service public.

France Télévisions n'a pas besoin d'une modernisation menée contre les salariés. Elle a besoin d'une stratégie construite avec eux. Et la CGT entend bien faire en sorte que leur voix soit entendue.

Paris, le 2 juillet 2026